sident du conseil des ministres, qui introduit la députation, M. Simson, président de l'assemblée nationale allemande, a prononcé l'allocution suivante :

« L'assemblée nationale allemande, appelée au printemps de l'année dernière, par la volonté commune des princes et des tribus allemandes, à doter l'Allemagne d'une constitution, a décrété, mercredi 28 mars 1849, après avoir proclamé la constitution de l'Allemagne, adoptée après une seconde lecture, à S. M. le roi de Prusse la dignité d'empereur héréditaire des Allemands, basée sur cette constitution.

« Elle a exprimé en même temps le ferme espoir que les princes et les tribus de l'Allemagne concourront généreusement et patriotiquement, de concert avec l'assemblée nationale, à l'exécution des résolutions qu'elle a prises.

« Elle a aussi décidé d'inviter respectueusement, par une députation choisie dans son sein, l'empereur qu'elle a élu à vouloir bien accepter l'élection sur la base de la constitution.

« C'est pour s'acquitter de cette mission que le président de l'assemblée nationale allemande et 32 de ses membres se présentent devant V. M., dans la respectueuse attente que V. M. voudra bien, par une bienveillante résolution, remplir les grandes espérances de la patrie, qui a choisi V. M. pour être le chef de l'empire, le soutien et le protecteur de son unité, de sa liberté et de sa puissance. »

Le roi a répondu :

« Messieurs,

« La nouvelle que vous êtes venus m'apporter m'a profondément ému. Elle m'a fait tourner le regard sur le code des rois et sur les devoirs sacrés qui me sont imposés comme souverain du peuple et comme un des plus puissants princes allemands. Ce regard, messieurs, éclaire la vue et rassure le cœur.

« Dans la délibération de l'Assemblée nationale allemande que vous m'apportez, je reconnais, messieurs, la voix des représentants du peuple allemand. Cet appel m'ouvre une perspective dont je sais apprécier la valeur ; si j'y réponds, il exige de moi d'immenses sacrifices, il m'impose les plus graves devoirs.

« L'Assemblée nationale allemande a compté sur mon plus que sur tout autre lorsqu'il s'agit de fonder l'unité et la force de la Germanie. J'honore sa confiance et veuille lui en exprimer ma gratitude. Je suis prêt à prouver par des faits qu'il ne se sont pas trompés ceux qui ont foi en mon abnégation, ma fidélité et mon amour pour notre commune patrie l'Allemagne.

« Je ne justifierais pas cependant, messieurs, cette confiance, je ne satisferais point au sentiment du peuple allemand, je ne voudrais point l'unité de l'Allemagne, si oubliant de saints devoirs et des assurances extérieures expresses et solennelles, je prenais, sans le consentement des chefs souverains des princes et des cités libres de l'Allemagne, une détermination qui doit avoir pour eux et pour les rares germanisques qu'ils gouvernent les plus graves conséquences. Ce sera donc aux gouvernements des états allemands à examiner dans une assemblée commune, si la constitution est avantageuse à chacun en particulier comme à l'ensemble, si les droits que l'on veut me conférer peuvent me mettre en état de diriger d'une main ferme, ainsi qu'une telle mission l'exige de moi, les destinées de la grande patrie allemande, de satisfaire aux espérances de ses peuples.

« Cedant l'Allemagne peut être sûre et ce que je vous prie, messieurs, d'annoncer dans tout le pays, c'est que si elle a jamais besoin de l'épée de la Prusse contre ses ennemis extérieurs ou intérieurs, même sans appel, je ne lui manquerai jamais. Je serai toujours sur la voie parcourue par ma maison et mon peuple, la voie de l'honneur et de la fidélité germanique. »

Le Journal de Francfort du 6 avril, fait suivre cette réponse, des observations que voici :

« Nous avons reproduit dans notre numéro d'hier la réponse du roi de Prusse à la députation de l'assemblée nationale qui s'était rendue à Berlin pour offrir à S. M. la couronne impériale d'Allemagne.

« Frédéric-Guillaume a répondu d'une manière qui prouve suffisamment que ce prince se trouve à la hauteur de l'idée nationale, qui ne dépend pas seulement de la raison et du bon sens, mais aussi du cœur et du sentiment. C'est une réponse qui sera regretée dans les plus belles pages de notre histoire, à savoir dans celles qui traitent de la fidélité allemande.

« Aussi nous sommes-nous réjouis de trouver dans le *Lloyd autrichien*, journal qui est conçu pour revoir quelqu'un des inspirations du cabinet autrichien, un article sur la question allemande, qui reduit la question de l'union plus étroite dans les limites de la confédération au point de vue dans lequel s'était placée la note prussienne du 23 janvier.

« Elle avait formulé la pensée de M. Henri de Gagern, qui, comme tout le prouve maintenant, n'espérait pas l'exclusion de l'Autriche, mais plutôt à un état fédéré allemand, comme base du développement intérieur de l'Allemagne. M. de Gagern a pu se tromper dans la forme pour atteindre ce but, mais en réalité, il est certainement au dessus de toute suspicion et de toute attaque dirigée contre sa tendance essentiellement nationale. Si le roi de Prusse est l'expression la plus pure de la fidélité allemande sur le trône, M. de Gagern la représente de la manière la plus énergique dans l'Assemblée nationale. C'est à l'histoire à juger ses qualités d'homme d'état ; ses contrariétés ne manqueront pas de contester les qualités d'homme de cœur et de patriote. »

La première chambre de Prusse avait adopté le 2, à l'unanimité, l'adresse suivante, qui a été présentée au Roi :

« Sire !

« Les désirs et les pressentiments que tout récemment encore nous avons fait connaître à V. M. sur la nouvelle organisation de l'Allemagne et sur la mission qu'a la Prusse d'y concourir tout particulièrement, ont été bientôt suivis d'événements d'une haute importance. Les représentants de la nation allemande, réunis à Francfort-sur-le-Mein, ont solennellement le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, c'est avec orgueil que nous disons notre roi, empereur héréditaire des Allemands. Ce message nous a profondément émus. Cette élection, qui appelle la maison de Hohenzollern à la direction suprême de notre patrie allemande, met le sceau à la confiance qu'ont sa mérite la Prusse et son roi dans leurs efforts et leurs luttes pour les intérêts et l'honneur de l'Allemagne. Nous sommes, nous désirons que V. M. ne refuse pas de satisfaire les espérances de la nation et de diriger d'une main ferme les destinées de la patrie. Nous nous flattons que nos désirs seront exaucés.

« Nous ne méconnaissons pas les difficultés dont il faut tenir compte. L'entente avec les autres gouvernements de l'Allemagne, plusieurs des dispositions admises dans la constitution de l'empire, les sacrifices que cette nouvelle position peut imposer à la Prusse, doivent être mis en balance avant de prendre une décision que toute le peuple allemand attend avec la plus vive impatience. Toutefois, nous espérons que la sagesse de V. M. et son dévouement pour la cause de l'unité allemande, sauront vaincre ces difficultés et fonder, de concert avec l'assemblée nationale allemande et avec les gouvernements allemands, un pouvoir central assez fort pour sauvegarder à l'extérieur les droits et la dignité de l'Allemagne, et pour protéger et consolider à l'intérieur la justice, l'ordre et la liberté légale.

« Sire ! s'écrie par des événements extraordinaires que commencent les grandes époques. La mission que la Providence assigne à V. M. d'ouvrir une de ces époques, est un pesant fardeau et entraîne une forte responsabilité, qui ajoutent encore à la gravité de l'heure de la décision.

« Aussi osé-ce nous exprimer le ferme espoir que notre peuple secondera avec énergie et enthousiasme notre roi dans tout ce que ce dernier jugera nécessaire d'entreprendre pour l'accomplissement des graves devoirs qu'il accepterait dans l'intérêt de l'Allemagne. »

FRANCFORT.

On écrit de Francfort le 29 mars :

« Une protestation de 108 membres de l'Assemblée de Francfort, appartenant au parti austro-bavarois, contre l'élection du Roi de Prusse, vient de paraître.

« Une autre fraction de l'Assemblée de 50 membres, le parti Wiedenbusch, a rédigé une déclaration par laquelle ils annoncent qu'ils ne protestent à aucune modification essentielle ultérieure de la Constitution.

« Ce parti est formé par les hommes les plus importans de l'Assemblée, entre autres MM. de Gagern et Wolcker. »

ITALIE.

PIÉMONT.

On écrit de Turin à la *Patrie* :

« Voici, si je sais bien informé, les bases du traité de paix que l'on veut faire accepter au roi Emmanuel, et auquel on le dit fort disposé à consentir :

« Alliance offensive et défensive avec l'Autriche.

« Contribution de guerre dont le chiffre est évalué à 110 millions, mais en échange de laquelle on maintiendrait au Piémont les duchés de Parme et de Plaisance.

« Amnistie complète pour les Lombards et les Vénitiens, qui ne pourront être recherchés pour quelque cause que ce soit.

« Congrès italien pour amener une confédération de tous les États de l'Italie sous le patronage de l'Autriche. Le siége de la confédération serait à Milan. Les voix seraient partagées de la manière suivante, en raison de l'étendue du territoire :

Lombardie et Vénétie,	10 voix
Naples,	10
Piémont,	10
Rome,	6
Toscane,	3
Modène,	2

« Rétablissement du Pape et du grand duc de Toscane.

« Quant au royaume Lombard-Vénitien, il formerait un gouvernement à part, avec une constitution très libérale et jouite par la ligne de fraternité aux autres États de la monarchie. »

Nous avons dit qu'un nouveau ministère a été formé à Turin le 27 mars. On avait essayé une première combinaison, dans laquelle seraient entrés MM. Alfieri de Sostegno et Costa de Beauregard, mais cette combinaison a été abandonnée à l'arrivée à Turin de Victor-Emmanuel II. Le ministère est désormais composé comme il suit :

Affaires étrangères et présidence du conseil, le général Delaunay, sénateur, qui commandait à Gênes lors des manifestations qui nécessitèrent l'envoi de M. Buffa comme commissaire extraordinaire ; intérieur, M. Pinelli, un des membres du cabinet renversé par le parti de la guerre, à la tête duquel était alors M. Gioberti ; guerre et marine, le général Da Bormida, qui faisait aussi partie du cabinet Pinelli ; justice, M. Cristiani, jurisconsulte distingué, dit-on ; finances, M. Nigra, un des plus riches banquiers de Turin ; instruction publique, M. Christophe Mameli.

C'est dans la séance du 27 que la formation de ce cabinet a été annoncée à la chambre des députés. Les journaux de Turin disent que les noms des nouveaux ministres ont été très mal accueillis par la chambre et les tribunes.

Après cette communication, le député Lanza est monté à la tribune, et dans un discours chaleureux, qui a provoqué des applaudissements frénétiques et les scènes les plus désordonnées, il a déploré un très grand nombre de faits tendant à prouver qu'il y avait eu trahison dans la défaite de l'armée piémontaise. Cette fois encore, comme lors des premières hostilités, l'ennemi, les troupes en campagne auraient manqué de vivres dès le premier jour ; des manœuvres de toutes sortes auraient été employées pour démoraliser les soldats, et le député Lanza a déposé sur le bureau du président des bulletins saisis dans les régiments et où l'on annonçait la proclamation de la république à Turin. Il a terminé en demandant une enquête sur ces faits.

Les nouveaux ministres Delaunay et Pinelli ont promis qu'on y procéderait immédiatement, mais ils ont demandé à n'en faire connaître le résultat à la chambre qu'en comité secret. L'assemblée presque entière a protesté contre cette demande, et a décidé que les communications auraient lieu en séance publique.

Après quelques explications de M. Delaunay sur les intentions du nouveau cabinet, explications qui n'ont pu avoir lieu sans susciter de vives rumeurs, le député Josti a demandé si l'armistice était réellement conclu, afin que, s'il ne l'était pas, la chambre fît tout ce qu'il fallait pour empêcher de le conclure. Le ministre Pinelli a répondu qu'il ne savait rien de positif à ce sujet. Le président de conseil, M. Delaunay, a déclaré que l'armistice était en effet conclu, mais qu'il en ignorait les conditions, et il a demandé jusqu'au lendemain pour les faire connaître à la chambre.

Un violent tumulte s'est alors élevé dans l'assemblée, à la suite duquel cette dernière n'a voulu accorder que quelques heures au cabinet, et a décidé qu'elle tiendrait une seconde séance le soir même pour entendre les communications relatives à l'armistice.

Dans cette même séance du 27 au matin, la chambre a adopté, à la presque unanimité, la proposition qui lui avait été faite la veille de voter un monument en l'honneur de Charles-Albert. Elle a, en outre adopté, au milieu des plus vifs applaudissemens, une adresse qui sera portée à ce prince par une députation choisie dans le sein de l'assemblée.

Voici le texte de cette adresse :

« Sire !

« Au milieu du deuil de la patrie, au milieu de cette fatalité mystérieuse des événemens, les députés du peuple sarde viennent honorer en vous la majesté du malheur, ils viennent, au nom de l'Italie entière, s'acquitter d'une dette sacrée.

« Nous comprenons, Sire, votre profonde douleur ; nous ressentons toutes les angoisses de votre cœur de roi, de soldat, de citoyen, et nous respectons la résolution à laquelle vous vous êtes arrêté.

« Mais si les erreurs de la fortune et des hommes ont produit en vous le découragement des âmes nobles et grandes, elles n'ont certainement pas diminué en vous la foi dans la cause dont vous vous êtes fait le soldat et dont vous êtes maintenant le martyr le plus noble. Cette cause devient plus grande, plus sacrée par votre martyre même ; elle en retire de nouvelles preuves à opposer aux aveugles soupçons des partis, de nouveaux arguments à opposer aux contemporains et à la postérité que son triomphe exige les plus grands sacrifices.

« Pour cette cause, Sire, votre nom, consacré par la gloire et par le malheur, sera toujours un étendard et un soutien. Non, votre carrière n'est pas finie, car dans toutes les bouches, dans tous les cœurs, résonne encore ce mot magnanime qui nous a rendu le courage après les premiers désastres : La cause de l'indépendance italienne n'est pas perdue ! »

« Vous vous êtes associé, Sire, à toutes les civilisations de cette grande cause, et même en disparaissant de la scène où s'agitent ses destinées, vous demeurerez sans cesse dans la pensée, dans l'âme, dans l'espoir de ses défenseurs.

« Non, Sire, en vous élognant des regards de votre peuple, vous ne pouvez perdre dans son admiration, dans sa reconnaissance, dans son amour. Vous vivrez avec nous dans cette reconnaissance, dans laquelle vous avez fraternellement uni *(affratellati)* vos droits aux nôtres, dans ces institutions libérales dont vous avez secondé le développement, dans cette organisation militaire que vous avez singulièrement améliorée, vous vivrez à jamais dans notre souvenir et dans celui de la postérité, comme un exemple unique et à imiter d'un roi citoyen et soldat, élevé à l'école des temps nouveaux et pénétré de leur esprit.

« Et principalement, Sire, vous vivrez dans votre auguste fils et successeur, pour lequel votre exemple servira de guide, et auquel, en déposant la couronne, vous avez enseigné à quelles conditions seulement on peut de nos jours noblement la porter.

« Sire, vous avez voulu devancer le jugement de l'histoire et de la postérité ; il vous appartenait de le faire. Que Dieu vous accorde les consolations d'une solitude calme, où la pensée silencieuse ou vous avez cherché un refuge. Il a souvenirs douloureux, des souvenirs glorieux vous survivront dans votre retraite. Puissent les premiers passer légèrement sur votre cœur, puissent les autres apporter quelque adoucissement à vos peines ! Ce que nous pouvons attester, c'est que vous avez toujours suivi des vœux de reconnaissance, de respect et d'affection des peuples sardes, nous moins que des autres peuples infortunés que vous aspirez à faire redevenir Italiens, de toute l'Italie enfin, à laquelle le nom de Charles-Albert sera le symbole glorieux de ses espérances impérissables. »

Bataille de Novare décrite par un officier piémontais.

Voici correspondant vous ont déjà mandé la perte de la bataille de Novare et l'armistice qui en a été la suite. Si j'ai tardé à vous écrire, c'est parce que j'ai voulu vous donner quelques détails sur la bataille et sur les opérations qui l'ont précédée. Ces détails m'ont été communiqués par des officiers qui ont fait cette campagne, intéressants sous le point de vue militaire, malgré sa durée si courte, dont aux circonstances politiques qui l'ont dominée. J'essaierai de reproduire ici le récit tel que je l'ai entendu de la bouche d'un témoin oculaire. Vous savez quelle était la situation du pays ; elle peut expliquer pourquoi les mêmes troupes qui avaient bien combattu à Sommacampagne, Goito, Volta, n'ont pas voulu se battre à Novare. Vous savez que le pays était dégoûté de l'anarchie, qu'il ne voulait plus de cette guerre : il ne voulait pas, disait-il, supporter plus longtemps les sacrifices que l'épuisaient et qu'il en durait seul pour l'Italie ; que cette guerre ne pouvait profiter qu'à la Lombardie, et non au Piémont ; que la Chambre et le ministère, choisis contre la volonté de la nation, ne la représentaient point.

« Ces idées pénétrèrent aussi dans l'armée chez qui, d'autre part, la propagande anarchique fit tant pour affaiblir la discipline, que plus elle était victorieuse contre ceux qui gouvernaient et qui voulaient la guerre afin de se maintenir au pouvoir. On avait beau en prévenir les ministres ; c'est en vain qu'on leur disait que l'armée marcherait plus volontiers contre les anarchistes et les républicains que contre les Autrichiens, que les préparatifs nécessaires pour entreprendre une campagne n'étaient pas terminés, que l'on n'avait pas assez de chevaux pour le transport des vivres, des ambulances et des parcs. A cet égard, les avertissemens du général Chrzanowski, chargé du commandement de l'armée, restèrent sans effet, et, par une impatience qui semble tenir de la fatalité, l'armistice fut dénoncé sans qu'on fût même prévenu d'avance.

« L'armistice dénoncé le 12 expirait le 20 à midi. Le Roi avait porté son quartier-général d'Alexandrie à Novare ; l'armée était concentrée dans cette ville, à l'exception de la division de Perrot, qui occupait Vercelli, il pouvait se servir de la première sur un terrain coupé de fossés et de haies vives. Nos pièces, réunies en forts batteries placées avantageusement, et la supériorité de la précision du tir de nos artilleurs, balançaient l'avantage. La 1re, la 2e et la 3e divisions, placées sur deux lignes, avaient en réserve, dans une position centrale, la 4e division et la division de réserve, serrées en masse. A l'extrême droite, quatre 4es bataillons, placés en échelons, protégeaient les flancs du général Durando ; à l'extrême gauche, la brigade Solaroli et quatre autres 4es bataillons protégeaient le flanc gauche de l'armée, et gardaient le route de Trecate. Le Bicocca, sur la route de Vespolato, la clef de position, était fortement occupée et gardée par la 3e division, sous les ordres du brave général Perron. Notre front était hérissé de soixante pièces, divisées en batteries de seize ou douze pièces à gauche et à droite de la Bicocca, et deux pièces qui sur les mamelons à droite et à gauche de la route de Mortara. Nous occupions un front de près de trois kilomètres avec 55,000 hommes ; c'était donc plus de vingt hommes par mètre. Toutes les règles de l'art avaient été observées, on n'avait rien négligé de ce qu'une haute expérience devait indiquer, en pareil cas.

« A peine étions-nous rangés, que la bataille commença. Il était onze heures et demie du matin ; les derniers coups de canon furent tirés quand on n'y voyait plus. Tout l'effort des Autrichiens porta sur la Bicocca ; elle fut enlevée et reprise jusqu'à trois fois. Enfin, a cinq heures du soir, elle resta entre leurs mains. Nous primes une seconde position à 600 mètres à peu près en arrière et vers la nuit, nous couvrant par l'artillerie et la cavalerie, nous nous arrêtâmes devant Novare, sous les bastions de la ville, dont le feu tint l'ennemi à distance.

« Nos troupes, dans toute cette journée, montrèrent peu de persistance ; ce qui nous obligeait constamment d'amener de nouveaux bataillons et d'engager successivement la seconde ligne, et enfin les réserves. Heureusement, le calme, le sang-froid du major-général de l'armée, la prévoyance avec laquelle il avait placé deux divisions en réserve derrière la clef de la position, nous permirent de prolonger l'affaire bien avant dans la nuit. Cinq brigades furent successivement engagées à droite et à gauche de la route de Vespolato, soit pour défendre, soit pour reprendre la Bicocca. Il nous restait encore la brigade des gardes et celle du général Solaroli, ainsi que quatre 4es bataillons pour reprendre la Bicocca. Mais la nuit était venue ; ces troupes étaient destinées, ainsi que la cavalerie, qui n'avait presque pas agi, à couvrir notre retraite sous la protection de l'artillerie. La perte de la bataille fut aussi plus douloureuse, qu'on peut dire que les Autrichiens ne mirent se sont battus mollement, et que ce n'est proprement qu'une bataille d'artillerie. Nos tirailleurs ont même fait à l'ennemi environ 1,000 prisonniers.

« Le Roi Charles-Albert, constamment exposé aux boulets, se tint presque toujours, pour encouragé ses troupes, à portée de fusil de l'ennemi. Trois personnes de sa suite ont été tuées à côté de lui. Le duc de Savoie et le duc de Gênes ont déployé une brillante bravoure. Ce dernier s'est distingué entre tous : il a eu trois chevaux tués sous lui, et nous l'avons vu rallier les fuyards, et, à pied, les ramener au feu. Le major-général a fait son devoir de général et de soldat : il a chargé avec la cavalerie pour couvrir le Roi menacé par les tirailleurs ennemis ; il a mené plusieurs fois l'infanterie au feu ; il était partout où était le danger sans perdre de la vue la direction générale de la bataille. Le général Perron, commandant la 3e division, a été mortellement blessé à la tête ; le brave et digne général Passalacqua a été tué ; les généraux Bès et La Rocca probablement prisonniers, car on ne sait pas ce qu'ils sont devenus. Beaucoup d'officiers d'artillerie sont tués ou blessés ; entre autres on regrette généralement le capitaine d'artillerie Balbo, au dès cinq fils du célèbre comte Balbo, tous à l'armée. L'artillerie, il faut lui rendre cette justice, s'est conduite parfaitement bien.

« A huit heures du soir, le Roi se décida à traiter. On envoya le général Cassato proposer un armistice qui ne fut accepté qu'à condition que les troupes rentreraient dans les positions occupées. Charles-Albert se rétigna à abdiquer, en disant noblement qu'il faisait volontiers ce dernier sacrifice à une cause qu'il avait eu à cœur de servir pendant sa vie entière, et pour laquelle il ne pouvait plus obtenir des conditions plus avantageuses. A neuf heures du matin, le général Novare. Le duc de Savoie revoya le général Cassato au camp autrichien ; la négociation continua pendant la nuit. En attendant, les troupes, après quelques heures de repos, commencèrent leur mouvement de retraite vers Borgo-Manero. Au delà de Momo, le général en chef, dans une bonne position, rallia les troupes et les rangea en bataille, ce qui remonta considérablement le moral des troupes et acheva de conquérir au général Chrzanowski l'estime et la reconnaissance de l'armée, comme il avait déjà au précédemment gagner dans l'armée et dans le pays la confiance universelle.

« Dans la journée du 25, l'armistice fut signé enfin ; le cours de la Sesia devant servir de ligne de démarcation, nos troupes allèrent la passer sur plusieurs points pour s'établir sur la rive gauche. Ce jour, la campagne a été terminée. »

Nous réunissons ici plusieurs correspondances de sources diverses qui contiennent des détails intéressans sur les évènemens du Piémont :

« Turin, le 30 mars.

« M. l'abbé Gioberti, président du conseil sans portefeuille, vient de partir pour Paris, après des conférences mystérieuses avec M. de Bois-le-Comte et lord Abercrombry.

« Ce qu'il y a de probable, c'est que la politique du Piémont va prendre une direction toute nouvelle. Victor Emmanuel est tout aussi dévoué que l'a été son auguste père à la cause de l'indépendance italienne ; mais il voit que ce serait vouer une chimère que de persévérer, avec une armée sans passion pour la guerre, et dont une moitié, en un mot, a refusé de se battre à la journée de Novare.

On lit dans la correspondance du *Censeur* de Turin, journal démocrate, du 1er avril :

« Turin, le 29 mars 1849.

« Les détails qu'on nous transmet sur les excès commis par les soldats d'infanterie sardes sont